

## Principes de sécurité culturelle de l'AG2023 de l'ICOMOS

### *Objet*

L'Assemblée générale 2023 de l'ICOMOS (AG2023) a la volonté d'assurer la sécurité culturelle de tous les participants, notamment les peuples aborigènes et insulaires du détroit de Torres et les autres peuples premiers. Cette volonté repose sur la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

Les présents principes définissent l'engagement de l'AG2023 en matière de sécurité culturelle et les attentes des participants, ainsi que les usages relatifs à la reconnaissance des peuples Aborigènes, des insulaires du détroit de Torres et des autres peuples premiers.

### *Groupe consultatif autochtone de l'AG2023*

L'organisation de l'AG2023 et la préparation de ce document ont été guidées par le groupe consultatif autochtone de l'AG2023.

### *Mise en pratique*

Ces principes s'appliquent à la fois à l'AG2023 et aux interventions et événements liés à l'AG2023 en virtuel ou en présentiel. Il s'agit, entre autres, des réunions, réceptions et excursions précédant ou suivant l'AG2023, organisés ou sponsorisés, en tout ou en partie, par l'AG2023, quel que soit le lieu où ils se déroulent (« événements connexes »).

Ils concernent tous ceux qui assistent ou contribuent à quelque titre que ce soit à l'AG2023 et aux événements connexes, entre autres les délégués, orateurs, bénévoles et sous-traitants, l'International Convention Centre et leurs associés (collectivement « participants à l'AG2023 »).

Ils se lisent de concert avec le Code de conduite de l'AG2023 de l'ICOMOS.

### *Usages en matière de sécurité culturelle*

L'AG2023 reconnaît et respecte la diversité des cultures, des origines et des croyances de tous les individus qui composent notre communauté. Nous reconnaissons l'impact historique et actuel du colonialisme et du racisme sur les peuples premiers et autres groupes marginalisés.

L'AG2023 tient à mettre à disposition un espace culturellement sûr pour tous, y compris les Aborigènes, les insulaires du détroit de Torres et autres peuples premiers. On entend par là l'absence d'agression, de contestation ou de dénégation de leur identité et de leur vécu.

La sécurité culturelle, c'est

- créer un espace de respect mutuel, de compréhension et d'inclusion
- faire l'expérience d'apprendre ensemble dans la dignité et en écoutant vraiment
- faire en sorte que les valeurs culturelles des individus et organisations n'aient pas d'impact négatif sur les autres, notamment en étant attentifs au risque de préjugés, de racisme et de discrimination involontaires
- encourager activement l'autodétermination des peuples premiers.

### ***Pourquoi la sécurité culturelle est-elle importante ?***

La sécurité culturelle est un droit humain fondamental. Pour une société juste et équitable, sans racisme ni discrimination, il faut s'atteler aux causes sous-jacentes de pratiques culturellement dangereuses.

### ***Tous responsables***

Chacun est responsable de la sécurité culturelle des participants à l'AG2023. En assistant à l'AG2023 ou à ses événements connexes, vous acceptez de vous comporter dans le sens de notre volonté d'assurer la sécurité culturelle.

### ***Propriété culturelle et intellectuelle autochtone***

La propriété culturelle et intellectuelle autochtone fait référence aux droits des peuples autochtones sur leur patrimoine culturel, selon l'article 31 de la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*. Ce droit à la propriété culturelle et intellectuelle appartient à ceux qui, par tradition, la détiennent ou veillent sur elle.

### **Usages de l'AG2023 relatifs aux Aborigènes et aux insulaires du détroit de Torres**

L'AG2023 reconnaît le peuple Gadigal de la nation Eora comme propriétaires coutumiers de l'endroit que nous appelons aujourd'hui Sydney.

L'AG2023 reconnaît également que d'autres nations premières peuvent s'exprimer au nom d'une contrée et que parfois ce droit de représentation est sujet à contestation.

Il existe des centaines de groupes linguistiques (nations) aborigènes et insulaires du détroit de Torres sur l'ensemble de l'Australie. Les Aborigènes se sont établis à Sydney il y a des dizaines de milliers d'années.

En 1788, les Britanniques ont créé un avant-poste servant de bagne sur les rives portuaires de Sydney. Ce qui eut des répercussions considérables et dévastatrices sur les peuples aborigènes et les insulaires du détroit de Torres, notamment par l'occupation et la mainmise sur les terres qu'ils habitaient traditionnellement. Malgré l'impact destructeur de

l'invasion, la culture aborigène a perduré et est mondialement reconnue comme l'une des plus anciennes cultures vivantes du monde.

### ***Cérémonie d'accueil***

La cérémonie d'accueil et la reconnaissance de la contrée sont deux choses différentes. La première donne aux Aborigènes locaux l'occasion de vous souhaiter la bienvenue dans leur contrée. Elle ne peut être pratiquée que par un.e aîné.e ou une personne respectée qui fait partie des propriétaires coutumiers de la terre sur laquelle la cérémonie a lieu, et qui est habilitée à le faire.

Tous les grands événements de l'AG2023 comprendront une cérémonie d'accueil.

### ***Reconnaissance de la contrée et des aînés***

Également connu sous le nom de reconnaissance des propriétaires coutumiers, cet usage peut être pratiqué par n'importe qui, pour saluer et signifier son respect aux propriétaires coutumiers autochtones des terres sur lesquelles se tient une réunion ou un événement. Pour qui n'est pas aborigène ou n'est pas un descendant aborigène issu de ces terres, c'est une marque de respect. Par respect, on salue aussi les aînés d'hier et d'aujourd'hui.

### ***Exemple de déclaration de reconnaissance :***

« Je voudrais saluer les propriétaires coutumiers des terres sur lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui. Je témoigne mon respect à leurs aînés d'hier et d'aujourd'hui, ainsi qu'à tous les peuples premiers ici présents. »

Au cours de l'AG2023, les présidents des réunions et des sessions du Symposium Scientifique prononceront cette déclaration de reconnaissance. Les autres orateurs et présentateurs n'y sont pas tenus, mais peuvent choisir de le faire. On trouvera un texte adapté à disposition dans chaque salle de réunion et à chaque session, mais les participants à l'AG2023 pourront s'exprimer comme ils le souhaiteront.

### ***Un langage culturellement adapté***

Il existe de nombreuses communautés aborigènes et insulaires du détroit de Torres qui parlent des langues différentes et ont des pratiques culturelles spécifiques. C'est pourquoi nous utilisons le pluriel, soit : les « peuples » et les « communautés ».

Terminologie préconisée :

- Peuples ou communautés aborigènes et insulaires du détroit de Torres
- Peuples premiers d'Australie



- Peuples autochtones
- Australiens autochtones
- Peuples des Nations Premières

Si vous la connaissez, il est bon de préciser la communauté à laquelle vous faites référence (par exemple : le peuple Gadigal de la nation Eora).

L'AG2023 a conscience du fait qu'il peut exister des usages culturels spécifiques chez les Peuples premiers d'autres communautés. Nous encourageons les délégués à demander courtoisement aux personnes concernées comment elles souhaitent qu'on s'adresse à elles et qu'on les salue.

Le Code de conduite de l'AG2023 veille au respect des présents principes de sécurité culturelle. Il indique comment signaler tout manquement grave à ces principes.